



## PARRAINER une Mini-entreprise-EPA



### ■ ■ ■ Présentation du programme Mini-entreprise EPA

C'est une création d'entreprise à l'école faite par un groupe d'élèves volontaires (10 à 20 jeunes), accompagnés par leurs enseignants, et dans le cadre de leur cursus scolaire. La mini-entreprise se réunit en moyenne 2 heures par semaine pendant toute la durée de l'année scolaire.

Les élèves trouvent d'abord une ou plusieurs idées de création d'entreprise. Ensuite ils testent la pertinence de leurs idées en faisant une étude de marché. Une fois l'idée validée, ils créent la structure, ouvrent leur compte en banque et se répartissent les grandes fonctions de l'entreprise. Par la suite ils produisent leur service ou produit, le commercialisent et communiquent. Ils gèrent leur activité avec professionnalisme et à échelle réelle.

La démarche suivie comporte 5 étapes :

1. Démarrer son projet EPA
2. De l'idée à la Mini-entreprise-EPA
- 3- Faire vivre la Mini-Entreprise-EPA
- 4- Valoriser le projet des mini-entrepreneurs
- 5- Clôturer la Mini Entreprise-EPA

### ■ ■ ■ Qui peut devenir parrain d'une mini-entreprise ?

Toute personne travaillant ou ayant travaillé en tant que cadre d'entreprise ou chef d'entreprise, et ayant une vision et une connaissance globale de l'organisation d'une entreprise.

### ■ ■ ■ En quoi cela consiste-t-il ?

Le parrain travaille en binôme avec l'enseignant encadrant de la mini-entreprise. Le parrain rend régulièrement visite à la mini-entreprise afin de suivre son développement et de conseiller les mini-entrepreneurs et enseignants. Il apporte sa vision, son « feeling », ses connaissances de terrain. S'il est encore en activité, le parrain peut accueillir les mini-entrepreneurs au sein de son entreprise ; les mini-entrepreneurs peuvent ainsi établir des parallèles entre leur mini-entreprise et la réalité du terrain. Enfin, il peut faire profiter les jeunes de son réseau en facilitant leurs échanges avec d'autres professionnels qui pourraient les soutenir et les aider dans leur gestion de projet.

### ■ ■ ■ Combien de temps cela prend-il ?

Le parrain s'engage à visiter la mini-entreprise en moyenne une fois par mois. Les séances des mini-entreprises durent le plus souvent 2h. En fin d'année, la mini-entreprise participe à un championnat régional puis national si elle est qualifiée ; la présence des parrains aux championnats est une source supplémentaire de motivation et de reconnaissance.

### ■ ■ ■ Pourquoi le parrain est-il important ?

Les jeunes retiennent mieux ce qu'ils ont expérimenté eux-mêmes, éventuellement à la suite d'essais, d'échecs et de difficultés. Le rôle du parrain est donc complexe et subtil. Il permet aux jeunes de prendre du recul par rapport aux difficultés quotidiennes, et de rapprocher le vécu de la mini-entreprise à son propre vécu en entreprise. Il relance ainsi le projet qui s'essouffle et évite la dispersion. Cependant, il doit se défendre d'être trop directif, de proposer trop rapidement des solutions aux problèmes, d'être critique vis-à-vis des décisions prises par les jeunes. Il doit prendre le risque de les laisser aller au bord de l'échec quitte ensuite à rattraper le groupe.

### ■ ■ ■ Pour devenir parrain : Le déroulement

- Entretien avec le permanent de l'association EPA en charge du programme
- Rencontre de la classe et de l'équipe pédagogique dans l'établissement scolaire
- Visites régulières en classe à raison de 1 à 2 heures par mois en moyenne et possibilité de suivi à distance (intranet collaboratif EPA)
- En fin d'année, bilan entre le bénévole, l'enseignant et le permanent EPA

### ■ ■ ■ Les compétences requises

- Être accessible et attentif aux préoccupations des mini-entrepreneurs
- Savoir encourager, dynamiser tout autant que mettre en garde
- Conseiller sans imposer

### ■ ■ ■ Les éléments à votre disposition

- Livret d'accompagnement des encadrants et parrains/marraines
- L'intranet collaboratif EPA : accès à la plateforme de travail de la mini-entreprise
- Le permanent de l'association EPA qui vous guidera dans vos démarches

**Engagez-vous auprès des jeunes, partagez votre expérience !**

*Contactez l'association : [n.rousseau@epa-occitanie.fr](mailto:n.rousseau@epa-occitanie.fr)*